



L'Info des CHAMPS

**Valorisation du fond
de la vallée.**

**Projet de restauration
de la zone humide.**

À la suite du constat d'un entretien devenu difficile par la présence de ragondins, espèce envahissante, Dinan Agglomération a proposé à la commune de Les Champs-Géraux de valoriser le fond de vallée en restaurant une zone humide, en remplacement de l'un des deux étangs situés derrière la salle polyvalente.

Les deux étangs, créés en 2001 (milieux artificiels), sont alimentés en dérivation par rapport au Brice : le cours d'eau ne les traverse pas directement, mais un trop-plein permet l'écoulement vers le Brice. Cependant, la large surface de l'étang réchauffe l'eau, ce qui entraîne à son tour un réchauffement du Brice.

Ce phénomène conduit à la perte de biodiversité en aval et peut provoquer des modifications du peuplement piscicole, en raison de la hausse de température et de l'évaporation de l'eau.

Le projet prévoit la vidange de l'étang le plus en aval (pêche de sauvegarde des poissons) puis la création de mares naturelles. La restauration permettra à la zone humide de retrouver toutes ses fonctionnalités de soutien à l'étiage, de régulation de la température de l'eau en aval, et de créer des habitats favorables à la biodiversité. Les espèces inféodées à ces milieux pourront y effectuer l'ensemble de leurs cycles de vie.

Actuellement, les eaux pluviales des lotissements situés à l'ouest du bourg se déversent directement dans le Brice. Après les travaux, elles seront redirigées vers la future zone humide, permettant une meilleure filtration naturelle.

L'entretien de cette zone, aujourd'hui difficile, sera assuré par une société d'éco-pâturage, en y introduisant des moutons une à deux fois par an.

Enfin, l'accès piéton autour du site sera maintenu pour permettre à chacun de profiter de ce nouvel espace naturel.

Une zone humide c'est quoi ?

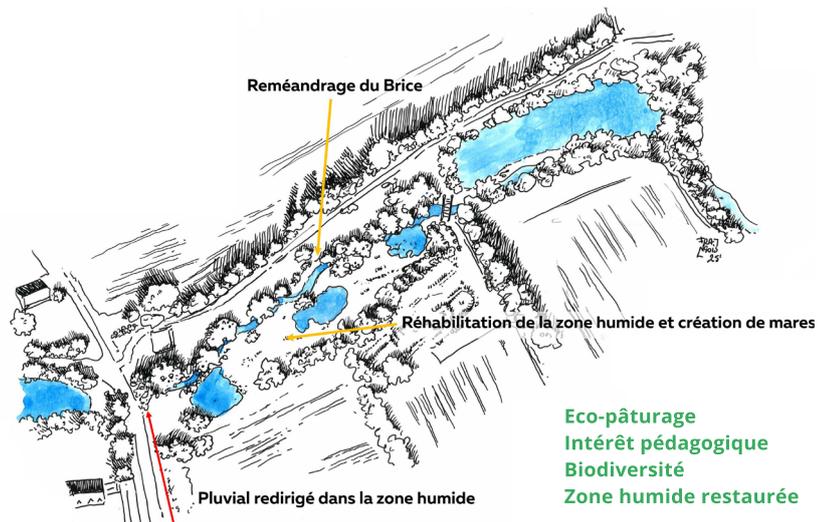
Comme leur nom l'indique, les zones humides sont caractérisées par la présence d'eau, qu'elle soit en surface ou dans le sol, de façon permanente ou temporaire. Ce sont des zones de transition, entre terre et eau.

Les zones humides fournissent de multiples services utiles aux équilibres naturels et aux activités humaines :



- Rétention des eaux en période d'inondation ;
- Préservation de la ressource en eau en période de sécheresse, soutien à l'étiage ;
- Épuration de l'eau en particulier l'azote et le phosphore ;
- Limitation de l'érosion des sols ;
- Stockage du carbone ;
- Régulation climatique ;
- Fourniture de ressources naturelles (foin, bois...)
- Réservoir de biodiversité pour de nombreuses espèces.

Au-delà de ces services, les zones humides jouent également un rôle social, culturel, patrimonial et esthétique.



Le 26 mars, le projet a été présenté lors d'une réunion publique animée par Camille Jamet de Dinan Agglomération.

Actualité municipale en images...

Aire fluviale éducative aux Étangs : Un projet collaboratif pour la préservation de la nature

Le parc naturel régional Rance-Côte d'Émeraude et les élèves de l'école des Chants du Brice se sont unis pour créer une aire fluviale éducative, soutenue par une subvention de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Située sur le site des Étangs, cette initiative vise à protéger et valoriser cet espace naturel tout en sensibilisant le public à sa richesse écologique.

À travers des ateliers et des actions de terrain, les élèves jouent et joueront un rôle clé dans la connaissance et la préservation de cette zone, tout en contribuant à sa mise en valeur pour les générations futures.



Ce projet incarne un bel exemple de collaboration entre la jeunesse, les acteurs locaux et les institutions pour la protection de notre environnement.

Nous recherchons également une personne sérieuse et motivée pour exercer un service civique au sein de notre école pour l'année 2025-2026. Nous vous remercions.

L'équipe enseignante de Les Champs-Géraux.

Forum « Prévention et Santé »



Pour la 2^e édition, l'association les « Fal'amis » a accueilli 23 stands de bénévoles et de professionnels de santé autour de leur forum « Prévention et santé » organisé le 23 mars.

L'occasion de s'informer et d'échanger sur les différentes maladies visibles et non-visibility. Plusieurs prises de parole durant cette journée où plus de 200 visiteurs ont fait le déplacement.

Un dépistage de glycémie était proposé, 61 tests effectués, 6 positifs dont 1 enfant de 11 ans.

« Groupama Santé » était présent avec un stand sur les dangers domestiques.

Des écoles environnantes ont eu la chance d'y participer durant la semaine afin de sensibiliser les élèves sur ce sujet.

La journée s'est terminée avec l'élection du plus bel épouvantail à la suite du concours organisé tout au long de la journée.

Une 3^e édition aura certainement lieu.



Course nature

La nouvelle édition de la course nature, organisée par l'Entente du Brice, s'est déroulée le dimanche 23 février dernier.

208 coureurs et coureuses se sont affrontés sur les 12 km du parcours qui sillonnait notre commune.

Dès le vendredi précédent la course, 40 bénévoles de l'association étaient à pied d'oeuvre pour organiser cet événement qui s'est déroulé sous un beau soleil.

Côté résultats, Étienne Poulard, du club de Plumaugat Athlétisme, l'a emporté chez les hommes et Julie Besnard, du club de l'Entente Athlétique de Saint-Malo, chez les femmes.

Comme chaque année, tous les participants sont répartis contents, même le plus âgé de 81 ans.



NOUVEAU ! ÉPICERIE À DOMICILE

Vous y trouverez l'essentiel des produits de première nécessité. Passage le lundi sur Les Champs-Géraux dans le bourg et les villages.

Tél. 06 22 43 04 36

lapetiteepiceriedeschamps@gmail.com

Vie de la commune

Association des Parents d'élèves

La 20^e édition du vide-grenier de l'APE, le 6 avril dernier à Plesder a été un franc succès ! 900 mètres de stands, 140 exposants, soleil et public au rendez-vous pour une belle opération permettant de proposer des sorties scolaires aux enfants de l'école.

Ne manquez pas la prochaine animation le lundi 9 juin à Les Champs-Géraux : une Color Run pour petits et grands, bonne ambiance garantie !

Inscriptions sur :



Le groupe bénévole de fleurissement

se réunit tous les 15 jours, le lundi après-midi, pour embellir la commune.

Cet hiver, nous avons planté 10 arbres (*Crataegus laevigata* 'Crimson Cloud') le long de la route d'Évran, et nous avons également repiqué des divisions de bulbes et de plantes provenant d'autres massifs du bourg autour de ces arbres.



Commémoration du 19 mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur Jean Adam, un des plus âgés des anciens combattants de l'AFN.

Visite de Madame la Sous-Préfète

Le 12 mars, Madame la Sous-Préfète de Dinan, Véronique Moreau, est venue rencontrer les élus de Les Champs-Géraux pour mieux connaître notre commune.

Une rencontre avec Dominique Bouan du « Bistrot des Champs » lui a permis de découvrir le commerce de la commune.



TOUR DE FRANCE 2025

Le 11 juillet, la 7^e étape du Tour de France (Saint-Malo - Mûr de Bretagne - Guerlédan) passera sur notre commune. La caravane est prévue vers 11h au niveau du « Perroquet Vert », les coureurs passeront vers 13h. Ils suivront ensuite la départementale direction Plesder.

À noter : Sur le circuit, les routes débouchant sur la départementale seront fermées dès le jeudi soir 20h et la circulation interdite à tout véhicule jusqu'à 14h30.

Les associations « Au Fil des Champs » et « L'Entente du Brice » vont animer le passage du Tour de France avec quelques surprises !



Agenda

Autour de Rance Libérée Samedi 10 mai :

17h : Avant-première du livre "La Rance Libérée", chronique de l'occupation à la libération (salle polyvalente)

18h : Commémorations du 8 et 29 mai (18h à la stèle, 18h30, Place Pierre Busnel) suivies de la diffusion du film "Rance Libérée" (Au Fil des Champs) et verre de l'amitié

2 mai

AG club de foot

19h - Mairie

6 mai

Fraternibus

10 mai

11h : Inauguration expo photos (Travailleurs d'hier et d'aujourd'hui)

18h : Commémorations du 8 et du 29 mai

Suivies de la diffusion du film Rance Libérée (Au Fil des Champs) et du verre de l'amitié

17 mai

Relais des villages

Entente du Brice

20 mai

Fraternibus

Sortie Sables-d'Or-les-Pins

31 mai et 1^{er} juin

FESTI-FAL - Fal'amis

1^{er} juin

Balade Moto - S'Team

3 juin

Fraternibus

7 et 8 juin

Ball-Trap - Société de Chasse

9 juin

Color Run - APE

14 juin

14^e Départemental

Pétanque Campogéausienne

17 juin

Fraternibus

20 juin

Triplette sénior vétéran

Pétanque Campogéausienne

29 juin

Fêtes des écoles (Plesder)

1^{er} juillet

Fraternibus

11 juillet

Passage du Tour de France

15 juillet

Fraternibus

20 juillet

Course Cycliste - Entente du Brice

29 juillet

Fraternibus

26 août

Fraternibus

Infos pratiques

Distribution

de composteurs

2 et 3 mai salle communale.

Inscription préalable indispensable.

Pour pouvoir récupérer un composteur individuel, vous devez être préalablement inscrit sur le lien suivant :

<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=170537>



Horaires de tonte et bricolage

Ne pas utiliser, pour les travaux de bricolage ou de jardinage, des appareils bruyants, en dehors des horaires suivants :

Du lundi au samedi : 8h30 à 12h et 14h à 20h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

City Stade

Afin de mieux protéger les jardins des maisons aux alentours du City Stade, les filets d'arrêt des ballons ont été prolongés.

Si, malgré ces filets, des ballons sont involontairement envoyés dans les jardins des propriétés attenantes, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'y pénétrer en-dehors de la présence des propriétaires et sans leur accord verbal.

Chien errant : que risque-t-on ?

Tout d'abord, un accident : Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.

Des amendes :

L'article L211-19-1 du code rural précise qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.

Cela peut faire l'objet d'une contravention de 5^e classe dont le montant maximal s'élève à 150 €.

Des frais imprévus : Si un chien errant a été capturé par la fourrière, son maître devra, pour le récupérer, s'acquitter (tarif TTC au 1^{er} janvier 2025), d'un forfait fourrière de 106 €, des frais d'identification puce électronique : 83 €, des frais par visite vétérinaire (obligatoire) : 96 € pour un animal mordeur ou griffeur et 50 € pour vaccin rage + passeport.

Au-delà du 8^e jour : supplément de 11 € TTC pour les chats et 18 € TTC pour les chiens par jour.

À 16 ans, pensez au recensement citoyen !

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales. L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (baccalauréat et permis de conduire) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Vous pouvez faire ce recensement à la mairie (muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.)